

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20150409-2015_B146-DE
Date de télétransmission : 16/04/2015
Date de réception préfecture : 16/04/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 9 AVRIL 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B146

OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Attribution de subventions aux associations à caractère économique

Le 9 avril 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 avril 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :

JOUBE Mireille, membre du bureau, Meyrargues, donne pouvoir à ALBERT Guy

Excusé(e)s :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

05_2_04

BUREAU DU 9 AVRIL 2015

Rapporteur : Roger PELLENC

Politique publique : Développement économique et emploi

Thématique : Interventions économiques

Objet : Attribution de subventions aux associations à caractère économique
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet l'attribution de subventions aux associations à caractère économique pour l'année 2015.
Dans ce dossier sont présentées 13 demandes de subvention pour un montant total de 172.500 €uros.

Exposé des motifs :

L'aide aux acteurs économiques de proximité fait partie de la stratégie de développement économique retenue par la CPA.

A ce titre, la Communauté du Pays d'Aix propose de soutenir un certain nombre d'associations à caractère économique qui mènent, à l'échelle du Pays d'Aix, des actions pertinentes, en cohérence avec les principaux axes de notre politique de développement économique :

1. LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Ces associations ont pour vocation de proposer une assistance et un accompagnement aux porteurs de projets. Elles proposent un éventail de dispositifs capables d'évaluer la faisabilité du projet, sa fiabilité, sa viabilité... et permettent ainsi de limiter les risques d'échecs.

Chaque association a sa spécificité et une bonne connaissance des acteurs leur permet de cerner les besoins du porteur de projet et de le diriger jusqu'à son interlocuteur privilégié.

2. LE SOUTIEN À L'INNOVATION ET AUX FILIÈRES D'EXCELLENCE

La politique de soutien aux filières d'excellence se caractérise par une politique d'accompagnement des pôles de compétitivité, structures créées par l'Etat. Mise en place en 2005, la politique des pôles de compétitivité a pour objectif de renforcer la compétitivité de l'économie française et de développer la croissance et l'emploi. Elle encourage les démarches partenariales entre trois acteurs clés de l'innovation (les entreprises, les établissements de recherche et les organismes de formation), autour d'une stratégie commune, sur une thématique et un territoire donnés. L'Etat a commandé à ce jour deux évaluations des Pôles.

3. LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Ces associations ont pour vocation de tisser sur les zones principales d'activités des réseaux d'échanges et d'informations, de mutualiser les offres de services (déchets, transports, sécurité, emplois...). Elles sont indispensables au bon fonctionnement d'une zone.

4. ANIMATIONS, COMMUNICATION, ÉVÉNEMENTS À CARACTÈRE ÉCONOMIQUE

Il s'agit de permettre à des associations qui n'ont pas toutes un caractère strictement économique de maintenir des événements ancrés dans les communes et qui procèdent de façon indirecte au rayonnement du territoire

Les demandes de subventions sont répertoriées dans les tableaux ci-dessous :

Sigles :

ICE	Innovation et Création d'Entreprise
PC	Pôle de Compétitivité
ZA	Zone d'Activité
ANIM°	Animation, communication, événements à caractère économique

Demande de subvention au titre du fonctionnement

N° GU	Association	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget global De l'action	Subvention sollicitée	Subvention Proposée Par la commission	Taux de Couverture de la subvention	Convention d'objectifs Oui/non
786	VITROPOLE ENTREPRENDRE	ZA	35 000 €	206 753 €	60 000 €	30 000 €	14,51 %	OUI
778	ASSOCIATION DU POLE D'ACTIVITE D'EGUILLES	ZA	10 000 €	30 500 €	20 000 €	10 000 €	32,79 %	NON
953	ASSOCIATION DES USAGERS DU PLATEAU D'ACTIVITE ECONOMIQUE DE SAINT-CANNAT	ZA	6 000 €	42 150 €	16 500 €	6 000 €	14,23 %	NON
1004	ASSOCIATION DE LA ZONE D'ACTIVITES LAMBESC ENTREPRENDRE ENSEMBLE	ZA	7 500 €	25 000 €	8 000 €	7 500 €	30,00 %	NON
889	GROUPEMENT DES ENTREPRISES DE PERTUIS	ZA	10 000 €	37 840 €	15 000 €	10 000 €	26,43 %	NON
789	GROUPEMENT DES ENTREPRISES DU PAYS D'AIX	ANIM°	15 000 €	189 423 €	38 000 €	12 000 €	6,34 %	NON
861	INCUBATEUR IMPULSE	ICE	20 000 €	393 500 €	30 000 €	18 000 €	4,57 %	NON
1045	PROVENCE CREATION D'ENTREPRISES	ICE	10 000 €	250 814 €	20 000 €	10 000 €	3,99 %	NON
TOTAL						103 500€		

Demande de subvention au titre d'une action

N° GU	Association	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget global De l'action	Subvention sollicitée	Subvention Proposée Par la commission	Taux de Couverture de la subvention	Convention d'objectifs Oui/non
117	COSENS	ICE	20 000 €	63 421 €	20 000 €	18 000 €	28,38%	NON
485	CEEI PROVENCE	ICE	20 000 €	563 856 €	20 000 €	18 000 €	3,19%	NON
494	COUVEUSE INTERFACE	ICE	10 000 €	43 000 €	14 000 €	10 000 €	23,26 %	NON
627	SUD LUBERON INITIATIVE	ICE	10 000 €	112 000 €	10 000 €	9 000 €	8,04%	NON
996	CBE SUD LUBERON	ICE	15 000 €	94 500 €	22 000 €	14 000 €	14,81%	NON
TOTAL						69 000 €		

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° 2010_A099 du Conseil communautaire du 24 juin 2010 définissant de nouveaux critères d'attribution de subvention aux partenaires économiques,

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014, modifiée, déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions aux associations, aux personnes morales (privées et publiques) et personnes physiques et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150.000 € ;

VU l'avis de la Commission Développement Économique et Emploi du 25 mars 2015 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement des subventions détaillées ci-dessus pour un montant global de 172.500 €uros ;
- **APPROUVER** les termes de la convention d'objectifs annexée au présent rapport ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération, notamment la convention ci-annexée ;
- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée sur la ligne 3A/90/6574 qui présente les disponibilités nécessaires.

ANNEXE 1

Associations à caractère économique

Critères d'attribution adoptés au cours du Conseil Communautaire du 24 juin 2010

(Délibération n° 2010-A099)

Deux axes ont été retenus : l'un détermine la classe thématique dans laquelle doit s'insérer l'association, l'autre définit les conditions qui président à l'attribution d'une subvention.

Les thématiques :

- la création, l'implantation, le développement, le soutien et le service aux entreprises,
- la gestion, la coordination et l'animation des zones d'activités et de groupements de professionnels, avec en priorité, les zones d'activité transférées à la CPA,
- la structuration, la coordination, l'animation des filières innovantes de la haute technologie, du développement durable, des pôles d'excellence et de compétitivité.

Les conditions d'attribution :

- les associations doivent œuvrer en faveur du développement économique, les associations à caractère humanitaire, social, caritatif ou les organismes de formation professionnelle ne sont pas éligibles,
- le siège social de l'association ou le projet faisant l'objet de la demande doit être attaché au territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix,
- la demande de subvention est analysée à travers les actions proposées et non simplement à partir de l'objet de l'association, le principe adopté étant d'aider en priorité à la réalisation de projets concrets,
- l'attribution d'une subvention n'a aucun caractère systématique d'une année à l'autre,
- l'association ne procèdera qu'à une seule demande annuelle. Pour cela, lors de l'élaboration de son budget, il est demandé à l'association de projeter et quantifier ses actions sur une année pleine,
- toute association qui fait une demande de subvention à la CPA doit également solliciter le financement d'un ou plusieurs autres partenaires publics ou privés,
- le montant de la subvention demandé doit être en cohérence avec le budget global de l'association.

Exception pour les actions à « caractère événementiel » : les seules manifestations pouvant être subventionnées doivent viser à promouvoir l'une des thématiques suivantes : les énergies renouvelables, les hautes technologies et la défense de l'environnement, les produits du terroir.

Fiches associations et budgets prévisionnels

DOSSIER N° 2015-786	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 119501	25 mars 2015	09 avril 2015	
VITROPOLE ENTREPRENDRE			
PRÉSIDENT	Monsieur Guy PARTAGE		
SIÈGE	VITROLLES		
OBJET STATUTAIRE	Créée en 1999, Vitropole Entreprendre est une association à vocation économique qui a pour but de développer le territoire économique vitrollais , ainsi que de fédérer, dynamiser, animer, promouvoir les activités de ses membres et défendre leurs intérêts.		
OBJET DE LA DEMANDE	En 2015, l'association projette de mettre en œuvre le programme d'actions suivant : • « Le rendez-vous des entrepreneurs de Vitrolles » programmé le 16 avril 2015, qui permettra à plus de 60 entreprises d'exposer leurs produits et/ou savoir-faire aux décideurs économiques du territoire • « La journée RSE », en septembre 2015, afin de présenter aux entreprises les modes de transport doux, de promouvoir le covoiturage, l'utilisation des transports en commun, de les sensibiliser aux économies d'énergie, au tri des déchets. • Les soirées d'accueil des entreprises nouvellement installées sur le territoire • « La journée emploi formation » en février 2015 : présentation des métiers en tension et des services publics de l'emploi, des dispositifs d'aide à l'embauche et de financement de la formation des salariés • « La journée en faveur de la réinsertion des personnes handicapées » en juin 2015 • Les soirées festives : cérémonie des vœux, soirée d'été • Les réunions thématiques, les déjeuners business mensuels • Les actions en faveur de l'emploi, la formation et la création d'entreprise : diffusion des offres d'emploi auprès des services publics de l'emploi et des CV des demandeurs d'emploi auprès des entreprises, participation aux salons de l'emploi... • Les actions en faveur de la pratique du sport en partenariat avec Vitrosports • En janvier 2015, lancement d'un magazine trimestriel, afin d'informer les entreprises sur la vie économique du territoire		
Autres partenaires	ETAT = 4.000 € CR PACA = 5.000€ CG13 = 7.000 € COMMUNE DE VITROLLES = 2.000 €		
DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	206.753 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	229.000 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	60.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	50.000 €
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	30.000 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	35.000 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	14,51 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	15,28 %
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	13.063,56 € au 31/10/2014		
MOYENS HUMAINS	0 salarié		
LOCAUX	LOCAUX		

BUDGET PREVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2015
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée
DEPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'Euros

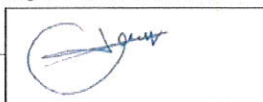
DEFICIT A REPORTER:			EXCEDENT A REPORTER:		
DEPENSES	HT	TTC	RECETTES	HT	TTC
60- Achats			70- Vente de produits finis, prestations de services		
Achats de spectacles, expositions	6000	7200	Marchandises		
Achats non stockés de matière et fournitures			Prestations	12500	15000
Fourniture non stockable (eau, énergie)	2700	3240	Produits des activités annexes	15 000	18000
Fournitures d'entretien et petit équipement	2500	3000	74- Subventions d'exploitation		
Fournitures administratives	1000	1200	Etat (à détailler)...Préfecture...4000 ttc.....	3 333	4000
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles	10000	12000	Région(s).....5000 TTC.....	4167	5000
61- Services extérieurs			Département(s)...CG13 7000 TTC.....	5833	7000
Sous traitance générale	44500	53400	Commune(s)... Ville de Vitrolles 2000 TTC.....	1667	2000
Location mobilières ou immobilières	18000	39600	Communauté du Pays d'Aix Indiquer le montant total des subventions sollicitées auprès de la CPA pour l'année 2015 Détail par service service économie	50000	60000
Entretien et réparation	500	600			
Assurances	1000	1200			
Documentation	2500	3000			
Divers					
62- Autres Services extérieurs					
Rémunération des intermédiaires et honoraires	2500	3000	Organismes sociaux (à détailler)		
Publicité, publication	36600	43920			
Déplacement, missions et réceptions	40000	48000			
Frais postaux et de télécommunication	4300	5160	Fonds Européens		
Services bancaires	194	233	CNASEA (emplois aidés)		
Divers			Autres (à détailler).....		
63- Impôts et taxes					
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes					
64- Charges de personnel					
Salaires bruts			75- Autres Produits de gestion courante		
Charges sociales			Cotisations	25000	30000
Autres charges de personnel			Autres (à détailler) Vitropole 53000 TTC	44166	53000
65- Autres charges de gestion courante			76- Produits financiers		
67- Charges exceptionnelles			77- Produits exceptionnels		
68- Dotations aux amortissements et aux provisions			78- Reprise sur amortissements et provisions		
TOTAL DEPENSES:	172294	206753	TOTAL RECETTES:	172294	206753

Important : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Vitrolles le 22/11/2014

Signature du Président



Cachet de l'association
ENTREPRENDRE
 10, Boulevard des Entrepreneurs du territoire Vitrolles
 Tel: 04 42 89 02 02 - Fax: 04 42 89 71 99
 SIREF 424 100 378 00019 - NAF: 94.99 Z
 entreprise@vitropole.com

DOSSIER N° 2015-778	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 6164	25 mars 2015	09 avril 2015	
ASSOCIATION DU POLE D'ACTIVITES D'EGUILLES (APAE)			
PRÉSIDENT	Madame Anne-Marie MORO-MARQUIS		
SIÈGE	EGUILLES		
OBJET STATUTAIRE	Créée en 1996, l'association a pour objet les : promotion, développement du Pôle d'Activités d'Eguilles, défense des intérêts des adhérents, communication entre les entreprises du Pôle, avec les collectivités territoriales et les Pôles d'activités partenaires, animation du Pôle		
OBJET DE LA DEMANDE	En 2015, l'association projette de mettre en œuvre un programme d'actions articulé autour de 3 axes : 1) Développement du réseau des entreprises du Pôle d'activités d'Eguilles - Business lunch : déjeuners entre chefs d'entreprise du Pôle en liaison avec les Pôles de proximité permettant aux nouvelles entreprises de se présenter et aux anciennes de trouver de nouveaux partenaires - After work : rencontres, convivialité, échanges en fin de semaine, speed-dating, découvertes d'entreprises - Manifestations événementielles : cérémonie des voeux, Fête du Pôle, réunions thématiques 2) Participation aux objectifs du territoire - Actions pour l'emploi : rencontres entre entreprises et demandeurs d'emploi, diffusion des offres d'emploi des entreprises et des CV des demandeurs d'emploi - Développement durable : Actions de sensibilisation au tri et à la limitation des déchets 3) Résolution des problèmes spécifiques au Pôle d'activités : - Amélioration de la signalétique des entreprises - Résolution des problèmes de déplacement sur le Pôle (circulation, stationnement et sécurité de tous)		
AUTRES PARTENAIRES	COMMUNE D'EGUILLES = 2.000 €		
DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	30.500 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	28.650 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	20.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	20.000 €
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	10.000 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	10.000 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	32,79 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	34,90 %
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	7.737,44 € au 31/10/2014		
MOYENS HUMAINS	1 salariée en CDI à mi-temps		
LOCAUX	16 m²		

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2015
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement	1000	74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives	1000	Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s)	
61 - Services extérieurs		Département (s)	
Sous-traitance générale		Commune (s) <i>Eguilles</i>	2000
Locations mobilières et immobilières	1400	Communauté du Pays d'Aix	
Entretien et réparation		Indiquer le montant total des subventions	
Assurances	1100	solicitée auprès de la CPA pour l'année 2015)	
Documentation	300	Détail par service	20000
Divers			
62 - Autres Services extérieurs		Organismes sociaux (à détailler)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2000		
Publicité, publications	1500		
Déplacements, missions et réceptions	5100	Fonds Européens	
Frais postaux et de télécommunication	1700	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Services bancaires	100	Autres (à détailler)	
Divers	300		
63 - Impôts et taxes		75 - Autres produits de gestion courante	
Impôts et taxes sur rémunérations		Cotisations	8500
Autres impôts et taxes		Autres (à détailler)	
64 - Charges de personnel		76 - Produits financiers	
Salaires bruts	12000	77 - Produits exceptionnels	
Charges sociales	3000	78 - Reprise sur amortissements et provisions	
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante			
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotations aux amortissements et provisions			

TOTAL DÉPENSES : 30500

TOTAL RECETTES : 30500

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à *Eguilles* le *09* / *20* / *2015*
 Signature du Président *[Signature]*

Cachet de l'Association

Association du Pôle Activités d'Eguilles
 360 Rue Obsidienne
 13510 EGUILLES

8

Tél 04 42 92 36 57 Fax 04 42 92 34 02

DOSSIER N° 2015-953	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 110480	25 mars 2015	19 avril 2015	
ASSOCIATION DES USAGERS DU PLATEAU D'ACTIVITE ECONOMIQUE DE SAINT-CANNAT (APAEP)			
PRÉSIDENT	Monsieur Grégory ROUSSELLE		
SIÈGE	SAINT-CANNAT		
OBJET STATUTAIRE	Créée en 2005, l'association a pour but de donner les moyens humains et financiers au Plateau d'Activités de la Pile à Saint-Cannat pour fédérer les entreprises autour de différentes réunions, manifestations, repas ou formations		
OBJET DE LA DEMANDE	En 2015, l'association projette de mettre en œuvre le programme d'actions suivant : • Embaucher une assistante administrative en CDI • Ouvrir un bureau indépendant APAEP « Point I » pour une meilleure visibilité de l'association, un accueil des entrepreneurs du plateau d'activités, ainsi que des visiteurs, une offre de services tels que : secrétariat, mise à disposition d'une salle de réunion • Améliorer et renforcer l'identité visuelle des entreprises et de l'association • Continuer les déjeuners de rencontre en alternance avec les entrepreneurs de Lambesc, Eguilles et Saint-Cannat (« Business Lunch ») • Assurer la liaison avec le Bureau Municipal de l'Emploi pour la diffusion d'offres et de demandes d'emploi sur les entreprises du Plateau • Participer au prochain Forum de l'emploi avec les BME de Lambesc et Saint-Cannat • Organiser la 8^{ème} Fête du Pôle d'activités en juin 2015 • Organiser la 3ème édition d' « Entreprendre est un art » au sein d'une entreprise adhérente • Mettre en place une formation de secourisme SST ou PSC1, organiser une sensibilisation au risque routier • Reconduire l'opération propreté « Nettoyage du plateau de la Pile » • Mettre en place une collecte d'ordinateurs, fax, imprimantes, téléphone • Organiser des déjeuners-débats autour de thèmes concernant la santé au travail, l'environnement, le développement économique... • Poursuivre l'édition d'une Newsletter et enrichir le site Internet		
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 5.500 € CG13 = 5.500 € COMMUNE DE SAINT-CANNAT = 6.000 €		
DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	42.150 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	39.000 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	16.500 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	14.000 €
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	6.000 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	6.000 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	14,23 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	15,38 %
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	10.608,64 € au 20/11/2014		
MOYENS HUMAINS	1 salariée en CDD à mi-temps		
LOCAUX	15 m² mis à disposition par une entreprise adhérente		

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2015
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER : - 8501		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures	2 800	Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	5 000
Fournitures d'entretien et petit équipement	6 400	74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives	300	Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s)	5 500
61 - Services extérieurs		Département (s)	5 500
Sous-traitance générale	1 050	Commune (s)	6 000
Locations mobilières et immobilières	1 000	Communauté du Pays d'Aix	
Entretien et réparation		Indiquer le montant total des subventions sollicitées auprès de la CPA pour l'année 2015)	16 500
Assurances	400	Détail par service	
Documentation			
Divers	100		
62 - Autres Services extérieurs		Organismes sociaux (à détailler)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publications	2 000		
Déplacements, missions et réceptions	10 500	Fonds Européens	
Frais postaux et de télécommunication	500	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Services bancaires	100	Autres (à détailler)	
Divers	5 500		
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
Salaires bruts	6 400	Cotisations	3 650
Charges sociales	4 500	Autres (à détailler)	
Autres charges de personnel	600		
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements et provisions		78 - Reprise sur amortissements et provisions	

TOTAL DÉPENSES : 42 150 **TOTAL RECETTES :** 42 150

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Saint-Cannat le 25/11/2014

Signature du Président



Cachet de l'Association

A.P.A.E.P.
ASSOCIATION DES USAGERS
 Plateau d'Activité Economique St Cannat
 13760 SAINT-CANNAT
 Tél. +33 660 08 64 95

DOSSIER N° 2015-1004	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 114004	25 mars 2015	09 avril 2015	
ASSOCIATION DE LA ZONE D'ACTIVITES LAMBESC ENTREPRENDRE ENSEMBLE (AZALEE)			
PRÉSIDENT	Monsieur Philippe RAZEYRE		
SIÈGE	LAMBESC		
OBJET STATUTAIRE	L'association créée en 2008 a pour but d'accueillir, informer et coordonner les entreprises de la Z.A. de Lambesc et de mettre en réseau les entreprises du secteur (Lambesc, Saint-Cannat, Eguilles)		
OBJET DE LA DEMANDE	En 2015, l'association sollicite l'aide de la CPA pour la mise en oeuvre des projets suivants : - Continuer à créer du réseau entre les entreprises de Lambesc, Saint-Cannat et Eguilles (organisation de « Business lunches » mensuels, réunions d'information et formations sur divers thèmes, débats autour de sujets d'actualité avec le témoignage d'acteurs locaux, fête annuelle de la ZA...) - Embaucher la permanente administrative de l'association en CDI - Renouveler le matériel informatique de l'association en vue de son implantation au sein de la Maison des Entreprises et de l'Emploi - Participer en tant que partenaire au prochain Forum de l'Emploi avec le BME de Lambesc - Travailler sur la mise en place de services aux entreprises : réaliser un livret de présentation des entreprises adhérentes d'Azalée, inciter à la collecte des papiers dans les entreprises, inciter les entreprises à utiliser le co-voiturage, enrichir le site Internet, acheter un défibrillateur pour les usagers de la ZA... - Participer à l'amélioration du cadre de vie de la Z.A. (mise à jour de la signalétique, , travail avec les services de la mairie pour l'entretien régulier de la Z.A.) - Travailler sur l'extension de la Z.A. en relation avec la CPA, la SPLA, la mairie et les futurs acquéreurs : organisation de réunions et participation aux différentes concertations sur le projet, mise en place d'un plan de communication - Proposer des actions mobilisatrices aux entreprises : organisation régulière de rencontres entre un intervenant extérieur et les chefs d'entreprises autour d'une thématique économique, proposer diverses activités permettant aux entreprises d'échanger (tournoi inter-zones d'activités, footing hebdomadaire), proposer une formation « Manipulation des extincteurs », ainsi qu'une réunion sur la formation professionnelle, les réformes sur les habilitations électriques		
AUTRES PARTENAIRES	CG13 = 4.000 € COMMUNE DE LAMBESC = 6.000 €		
DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	25.000 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	28.257 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	8.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	7.500 €
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	7.500 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	7.500 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	30,00 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	26,54 %
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	9.868,69 € au 27/11/2014		
MOYENS HUMAINS	1 salariée en CDI à mi-temps		
LOCAUX	Non communiqué		

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2015
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement	600	74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives	840	Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Region (s)	
61 - Services extérieurs		Département (s)	4000
Sous-traitance générale		Commune (s)	6000
Locations mobilières et immobilières		Communauté du Pays d'Aix	
Entretien et réparation	600	Indiquer le montant total des subventions sollicitées auprès de la CPA pour l'année 2015	8000
Assurances	150	Détail par service	
Documentation			
Divers <i>Fêtes</i>	4000		
62 - Autres Services extérieurs		Organismes sociaux (à détailler)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	310		
Publicité, publications <i>Livret de présentation</i>	3400	Fonds Européens	
Déplacements, missions et réceptions	3500	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Frais postaux et de télécommunication	600	Autres (à détailler)	
Services bancaires	150		
Divers			
63 - Impôts et taxes		75 - Autres produits de gestion courante	
Impôts et taxes sur rémunérations		Cotisations	4500
Autres impôts et taxes		Autres (à détailler)	2500
64 - Charges de personnel		76 - Produits financiers	
Salaires bruts	9100	77 - Produits exceptionnels	
Charges sociales	1700	78 - Reprise sur amortissements et provisions	
Autres charges de personnel	50		
65 - Autres charges de gestion courante			
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotations aux amortissements et provisions			

TOTAL DÉPENSES : 25000

TOTAL RECETTES : 25000

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à *Lambesc* le *27/11/2014*

Signature du Président

[Signature]

Cachet de l'Association

Association AZALEE
 2 Av Fernand Julien
 13410 Lambesc
 SIREN 517 302 080
 www.zalambesc.com

TRESDRIENE

[Signature]

DOSSIER N° 2015-889	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 105142	25 mars 2015	09 avril 2015	
GROUPEMENT DES ENTREPRISES DE PERTUIS ET ENVIRON (GEPE)			
PRÉSIDENT	En cours de renouvellement		
SIÈGE	PERTUIS		
OBJET STATUTAIRE	Créée en 1983, cette association a pour objet de : - Unir les entreprises et favoriser les contacts entre les acteurs économiques, afin d'animer le bassin de Pertuis et ses environs - Soutenir le développement économique par des actions de mise en valeur des entreprises et du territoire		
OBJET DE LA DEMANDE	Le GEPE, qui fédère plus de 100 entreprises sur Pertuis et ses environs, sollicite l'aide de la CPA pour mettre en place des actions favorisant le développement économique local : « Challenge Entreprises GEPE 2015 » (annuel) avec soirée de remise des prix (4000 €/4 catégories) et rencontre réseau - Soutien des jeunes créateurs d'entreprises et partages d'expériences - Rencontres « Clés de la réussite » (annuel), déjeuners thématiques (mensuel) - Soirée réseau et speed-dating entreprises (trimestriel) : ces manifestations régulières réunissent environ 50 chefs d'entreprise - Newsletter (mensuel) relayant les informations thématiques et les événements économiques du territoire de la CPA, d'ITER et du Vaucluse - Participation aux rencontres sur « l'innovation pédagogique » à Aix-en-Provence dans le cadre des relations Ecole/Entreprises (GEPE/CLEE Aix) - Développement Club Export Sud Vaucluse (GEPE/CCI/Club Sprint) - Soirée événement « Sentez-vous sports » Sport Entreprises (CNOS/CPA) - Développement d'un programme d'aide aux entreprises en difficulté (GEPE/ECTI) - Dossiers et actions zone d'activité : fibre optique, signalétique et géo localisation, foncier, extension de la zone, gestion des déchets et économie circulaire, trottoirs - Création d'un nouveau site internet pour favoriser la communication externe		
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 1.000 € CG84 = 3.000 € COMMUNE DE PERTUIS = 5 000 €		
DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	37.840 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	25.500 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	15.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	10.000 €
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	10.000 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	10.000 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	26,43 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	39,22 %
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	16.126,33 € au 31/12/2014		
MOYENS HUMAINS	Embauche d'un salarié en CUI-CAE prévue en mars 2015		
LOCAUX	20 m² mis à disposition par la pépinière de Pertuis		

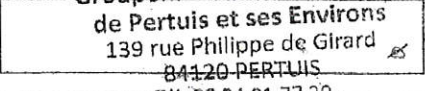
BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2015
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures	500	Prestations	3840
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives	500	Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles	1000	Région (s)	Région (CA) 1000
61 - Services extérieurs		Département (s)	CG 84 3000
Sous-traitance générale		Commune (s)	Pertuis 5000
Locations mobilières et immobilières		Communauté du Pays d'Alx	
Entretien et réparation	300	Indiquer le montant total des subventions sollicitées auprès de la CPA pour l'année 2015)	
Assurances	240	Détail par service	Economique 15000
Documentation	400		
Divers			
62 - Autres Services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1500	Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité, publications	1000		
Déplacements, missions et réceptions	13 100		
Frais postaux et de télécommunication	900	Fonds Européens	
Services bancaires		Emplois Aides (ex CNASEA)	
Divers	1500	Autres (à détailler)	
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
Salaires bruts	10000	Cotisations	7500
Charges sociales	2400	Autres (à détailler)	2500
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles	4500	77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements et provisions		78 - Reprise sur amortissements et provisions	

TOTAL DÉPENSES : 37840 **TOTAL RECETTES :** 37840

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Pertuis le 25/11/2014
 Signature du Président  
 Cachet de l'Association
Groupe des Entreprises
de Pertuis et ses Environs
 139 rue Philippe de Girard
 84120 PERTUIS
 Tél. 06 24 01 77 20

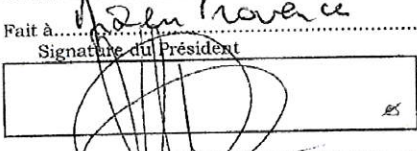
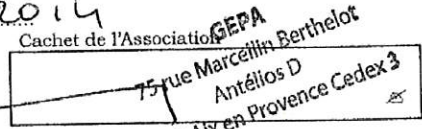
DOSSIER N° 2015-789	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 3759	25 mars 2015	09 avril 2015	
GROUPEMENT DES ENTREPRISES DU PAYS D'AIX (GEPA)			
PRÉSIDENTS	Monsieur Yves DELAFON		
SIÈGE	AIX-EN-PROVENCE		
OBJET STATUTAIRE	Créé en 1976, le GEPA a pour vocation de fédérer des entreprises du territoire communautaire autour de 4 missions - défendre l'intérêt des entreprises et des entrepreneurs, - informer, former les chefs d'entreprises, - encourager la convivialité et les relations d'affaires, - favoriser l'implantation et le développement des entreprises du Pays d'Aix		
OBJET DE LA DEMANDE	En 2015, le GEPA projette de mettre en œuvre les actions suivantes : - Club des relations sociales : réunion mensuelle sur des thèmes d'actualité - Club des relations d'affaires : présentation mensuelle d'entreprises adhérentes et en relation avec les diverses associations culturelles et sportives du Pays d'Aix - Tables ouvertes : chaque jeudi, rencontre informelle des chefs d'entreprise au restaurant La Villa Divina et ponctuellement sur les zones d'activités du Pays d'Aix + une fois par trimestre, mise en place d'une table « spécial nouveaux adhérents » - Business dating : Une fois par bimestre, une vingtaine d'entreprises se rencontrent avec présentation en face à face et échange de cartes de visite - Atelier « efficacité commerciale » une fois par bimestre - Commissions de travail : Formation, enseignement et entreprises, Développement durable, Rencontres et débats, Communication, Les routes du développement, Entrepreneur Académy - Manifestations : notamment la 10ème édition des « Talents du Pays d'Aix », le 28 mai 2015		
AUTRES PARTENAIRES	CG13 = 7.500 €		
DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	189.423 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	167.500 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	38.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	50.000 €
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	12.000 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	15.000 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	6,34 % €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	2,64 %
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	4.583,60 € AU 31/10/2014		
MOYENS HUMAINS	1 salarié en CDI		
LOCAUX	60 m² Loyer/an:13.000 € Charges/an : 1 500 €		

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2015
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER : 9273		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	60 000
Fournitures non stockables (eau, énergie)	1500	Produits des activités annexes	33 900
Fournitures d'entretien et petit équipement	1400	74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives	1500	Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s)	
61 - Services extérieurs		Département (s)	CG 13 7500
Sous-traitance générale		Commune (s)	
Locations mobilières et immobilières	13000	Communauté du Pays d'Aix	
Entretien et réparation	2500	Indiquer le montant total des subventions	
Assurances	650	solicitée auprès de la CPA pour l'année 2015)	
Documentation		Détail par service	
Divers	2000	Economie	38000
62 - Autres Services extérieurs		Organismes sociaux (à détailler)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publications	1000		
Déplacements, missions et réceptions	10100	Fonds Européens	
Frais postaux et de télécommunication	2000	Emplois Aides (ex CNASEA)	
Services bancaires	500	Autres (à détailler)	
Divers			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations	600		
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
Salaires bruts	25000	Cotisations	50003
Charges sociales	21000	Autres (à détailler)	
Autres charges de personnel	2500		
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements et provisions	1000	78 - Reprise sur amortissements et provisions	
TOTAL DÉPENSES :	189423	TOTAL RECETTES :	189423

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à <u>Aix en Provence</u> le <u>20/11/2014</u> Signature du Président 	Cachet de l'Association GPA 75 rue Marcellin Berthelot Antélios D 13858 Aix en Provence Cedex 3 
---	---

Laurent Jacquot lauréat
 1. ressembler

Jus de la for
 Président.

DOSSIER N° 2015-861	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 111963	25 mars 2015	09 avril 2015	
INCUBATEUR IMPULSE			
PRÉSIDENT	Monsieur Jacques BOURDON		
SIÈGE	MARSEILLE		
OBJET STATUTAIRE	Créé en 2000, l'incubateur inter-universitaire IMPULSE a pour vocation de sensibiliser, accompagner, financer et promouvoir les projets de création d'entreprises innovantes en région valorisant la recherche publique française labellisée par le Ministère de la Recherche.		
OBJET DE LA DEMANDE	Depuis sa création, l'incubateur a incubé 142 projets de création d'entreprise innovante donnant lieu à la création de 115 entreprises innovantes (représentant environ 600 à 700 emplois directs générés), dont 44 implantées sur le territoire de la CPA (soit environ 38 %). Les années 2011, 2012, 2013 et 2014 ont été marquées par la création de 14 nouvelles entreprises prometteuses sur le territoire de la CPA (CROSSLUX, ADIS INNOVATION, ECOGEOSAFE, CYTOPLAT, ANYCES, Laboratoire IN'OYA, AB INITIO, PHOTON JET, EXPRESSIVE DATA, ENCAPSULIX, ARBEAUSOLUTIONS, QUANTIA, AXYN et TERRADONA) en termes d'activité et d'emplois dans les années à venir sur la CPA. Dans le cadre de sa mission, l'incubateur a tissé de forts liens avec le centre de micro-électronique de Provence, les pépinières innovantes de Meyreuil et de Pertuis, ainsi que le CEEI de l'Arbois par le biais de conventions de coopération. Sur 2015, l'incubateur a pour projet de soutenir, accompagner et financer (par le biais d'une avance remboursable de 30 à 40 K€ en moyenne) une dizaine de nouveaux projets de création d'entreprises innovantes sur le territoire. Durant la phase d'incubation d'une durée d'environ 24 mois, le porteur de projet est suivi et accompagné par un chargé d'affaires et peut bénéficier gracieusement de conseils d'experts sur des points spécifiques (financier, juridique, développement commercial) L'incubateur mettra également en œuvre une série d'actions d'information et de sensibilisation à la création d'entreprise auprès des universités et établissements de recherche et des porteurs de projet.		
AUTRES PARTENAIRES	ETAT = 42.500 € CG13 = 90.000 € CG84 = 35.000 € MPM = 10.000 € Ville de Marseille = 25.000 €		
DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	393.500 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	730.000 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	30.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	30.000 €
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	18.000 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	20.000 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	4,57 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	2,74 %
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	163.403,25 € au 31/12/2014		
MOYENS HUMAINS	6 ETP en CDI		
LOCAUX	207 m² Loyer/an :22.770 € Charges/an : 20.700 €		

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2015
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement	1000	74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives	1000	Etat (à détailler) <i>MESR</i>	42500
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s)	
61 - Services extérieurs		Département (s) <i>GG13</i>	90000
Sous-traitance générale		<i>GG24</i>	35000
		Commune (s) <i>MPM</i>	10000
		<i>Ville de Marseille</i>	28000
Locations mobilières et immobilières	40000	Communauté du Pays d'Aix	
Entretien et réparation	4000	Indiquer le montant total des subventions	
Assurances	500	solicitée auprès de la CPA pour l'année 2015)	
Documentation	500	Détail par service <i>Etudes</i>	30000
Divers			
62 - Autres Services extérieurs		Organismes sociaux (à détailler)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	35000		
Publicité, publications	5000		
Déplacements, missions et réceptions	30000		
Frais postaux et de télécommunication	1000	Fonds Européens	
Services bancaires		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Divers		Autres (à détailler)	
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations	500		
Autres impôts et taxes	1500		
64 - Charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
Salaires bruts	172800	Cotisations	61000
Charges sociales	100700	Autres (à détailler) <i>Ressource propre</i>	100000
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements et provisions		78 - Reprise sur amortissements et provisions	

TOTAL DÉPENSES : 393500 **TOTAL RECETTES :** 393500

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à *Marseille* le *30/11/2014*

Signature du Président

Jacques Bordon

Incubateur Inter Universitaire IMPULSE

MDI-Technopôle de Château-Gombert

13452 Marseille Cedex 20

Tél. : 04 91 10 01 45

Fax : 04 91 10 01 43

Email : contact@incubateur-impulse.com

DOSSIER N° 2015-1045	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 106768	25 MARS 2015	09 AVRIL 2015	
PROVENCE CREATION D'ENTREPRISES (PCE)			
PRÉSIDENT	Monsieur Henri POYET		
SIÈGE	AIX-EN-PROVENCE		
OBJET STATUTAIRE	Créée en 1999, cette association a pour objet de : Accompagner la création et le développement d'entreprises et d'emplois - Apporter un service de couveuse d'entreprises – Dispenser et développer la formation professionnelle - Suivre les entreprises après création – Aider et conseiller à la reprise/cession d'entreprises et d'associations-		
OBJET DE LA DEMANDE	Les projets de PCE pour 2015 sont les suivants : • Consolider l'accompagnement de 90 entrepreneurs en couveuse • Création d'un espace de co-working sur la zone d'activités d'Aix-Les Milles, qui proposera des espaces de travail non dédiés, ainsi que des animations favorisant les échanges : apéros entrepreneurs, business dating, interventions d'experts, conférences...L'objectif est d'accueillir 40 co-workers • Spécialisation d'accompagnement dans le développement des projets du numérique et du web, que ce soit en couveuse ou en post-crétation. • Développement de la communication : En 2015, PCE souhaite développer sa stratégie de communication en s'appuyant sur les réseaux sociaux, via un compte tweeter, une page Facebook et un blog, afin d'acquérir une plus grande visibilité et notoriété et de toucher ainsi un plus grand nombre d'entrepreneurs. • Développement du suivi post-crétation des nouveaux entrepreneurs : Mise en place d'un accompagnement mensuel visant à faire le point avec l'entrepreneur sur son tableau de bord, son budget, sa trésorerie, son actualité... et à l'aider à débloquer des points techniques de son activité qui lui posent problème. • Mise en place d'un atelier de diagnostic pour les entreprises de moins de 5 ans : l'objectif est de travailler de façon collective avec des chefs d'entreprise, afin d'identifier les problématiques qu'ils rencontrent et d'y apporter des solutions concrètes et des préconisations d'actions à réaliser ans le court terme. • Embauche d'un chef de projet		
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 78.750 € CG 13 = 10.000 € EMPLOIS AIDÉS = 12.864 € ESPER RÉGION = 18.000 €		
DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	250.814 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	198.265 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	20.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	15.000 €
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	10.000 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	10.000 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	3,99 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	5,04 %
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	116.936,78 € au 31/12/2014		
MOYENS HUMAINS	4 CDI		
LOCAUX	66 m² Loyer/an : 7.434 € Charges/an : 2 000 €		

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2015
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES - RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	107 400
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives	1 500	Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s)	78 750
61 - Services extérieurs		Département (s)	10 000
Sous-traitance générale	4 781	Commune (s)	
Locations mobilières et immobilières	32 567	Communauté du Pays d'Aix	
Entretien et réparation		Indiquer le montant total des subventions	
Assurances	4 393	sollicitées auprès de la CPA pour l'année 2015)	
Documentation	2 000	Détail par service Economie	20 000
Divers			
62 - Autres Services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	5 209	Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité, publications			
Déplacements, missions et réceptions	4 928		
Prais postaux et de télécommunication	1 500	Fonds Européens	
Services bancaires	650	Emplois Aidés (ex CNASEA)	12 864
Divers	10 897	Autres (à détailler) Dispositif ESPER Région	18 000
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes	1 100		
64 - Charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
Salaires bruts	173 769	Cotisations	1 800
Charges sociales		Autres (à détailler)	
Autres charges de personnel	1 520		
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements et provisions	6 000	78 - Reprise sur amortissements et provisions	

TOTAL DÉPENSES : 250 814

TOTAL RECETTES : 250 814

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Aix en Provence le 28.11.2014
 Signature du Président



Provence Création d'Entreprises
 Association loi 1901

Cachet de l'Association
 Tech'Indus D - 645 Rue Mayor de Montricher
 13854 Aix en Provence cedex 3
 Tél. : 09 50 46 52 26 - Fax : 04 42 54 95 65
 Email : contact@pce-conseil.fr

SIRET : 423 194 307 00033 - APE : 9499Z

8

DOSSIER N° 2015-117	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 108789	25 mars 2015	09 avril 2015	
COSENS (ex ADIJE)			
PRÉSIDENT	Monsieur Christian LORIDON		
SIÈGE	MARSEILLE		
OBJET STATUTAIRE	Créée en 1998, l'association ADIJE rebaptisée COSENS en 2014, a pour vocation d'accompagner les porteurs de projet à la création d'entreprise et de les former à l'entrepreneuriat, au travers d'actions de conseil, de formation, de suivi des projets accompagnés, ainsi qu'à travers des activités annexes, connexes ou complémentaires.		
OBJET DE LA DEMANDE	Depuis 2006, l'ADIJE rebaptisée COSENS en 2014 intervient sur les communes du sud du Pays d'Aix, où elle permet aux futurs entrepreneurs d'apprendre le métier de chef d'entreprise au sein de sa couveuse basée à Vitrolles, grâce à un parcours d'accompagnement associant formations collectives, coaching individuel, rencontres intra-professionnelles et surtout exercice de l'activité en situation réelle. Sur 2015, l'association COSENS, projette d'accompagner 15 nouveaux entrepreneurs issus du Pays d'Aix dans sa couveuse de Vitrolles, qui en 2014, s'est installée dans de nouveaux locaux plus spacieux (190 m2 au lieu de 60 m2) au sein du Relais du Griffon. Cette relocalisation lui a permis de créer un espace ressources dédié à la création d'activité regroupant un certain nombre de structures et de services consacrés à l'entrepreneuriat, tels que ceux proposés par la couveuse COSENS, la couveuse d'activités Inter-Made, BGE Accès Conseil, l'association Sud Conseil, Pays d'Aix Initiative. Par ailleurs, a été expérimenté le lancement d'un espace de travail collaboratif ou espace de coworking permettant aux porteurs de projet, chefs d'entreprise, travailleurs nomades, étudiants entrepreneurs de trouver dans ce lieu des modalités innovantes d'hébergement physique de leur activité. Enfin la localisation à cette nouvelle adresse a permis de disposer d'un espace de réception/événements pour la mise en œuvre d'un programme d'animation et de rencontres autour des questions liées à la création d'activité et à l'entrepreneuriat, en partenariat avec Vitropole Entreprendre.		
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 22.443 € CG13 = 4.800 €		
DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	63.421 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	65.864€
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	20.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	20.000 €
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	18.000 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	20.000 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	28,38 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	30,37 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	50.739,94 € au 10/10/2014		
MOYENS HUMAINS	10 CDI		
LOCAUX	190 m²		

Budget de l'action ou de la manifestation 2015

Nom Association :

COSENS

Lieu(x) de réalisation	VITROLLES
Contenus et objectifs de l'action	15 ACCOMPAGNEMENTS EN COUVEUSE
Public(s) ciblé(s)	DE
Nombre de participants / exposants	15
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	12 MOIS
Entrées payantes	non * (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui * (montant de l'inscription : 36 à 72€/ mois)

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	600,00 €
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	1 760,00 €	Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations	1 800,00 €	Etat (à détailler)	
			
Entretien	1 800,00 €	Région (s)	22 443,00 €
			
Assurances	612,00 €	Département (s)	4 800,00 €
			
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
			
Honoraires	1 600,00 €	Communauté du Pays d'Aix	20 000,00 €
			
Publicité	1 400,00 €	Organismes sociaux (à détailler)	
			
Déplacements, missions	1 550,00 €		
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts	31 877,00 €	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel	14 380,00 €	Autres recettes attendues (à détailler)	15 578,00 €
			
Autres frais généraux	6 642,00 €		
TOTAL CHARGES :	63 421,00 €	TOTAL PRODUITS :	63 421,00 €

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires
	0,00 €

DOSSIER N° 2015-485	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 103085	25 mars 2015	09 avril 2015	
CENTRE EUROPEEN D'ENTREPRISES ET D'INNOVATION MULTIPOLAIRE DES BDR (CEEI PROVENCE)			
PRÉSIDENT	Monsieur Michel VACHER		
SIÈGE	AIX-EN-PROVENCE		
OBJET STATUTAIRE	Créé en 1993, le CEEI-Provence a pour objet de proposer des services favorisant la création d'activités nouvelles : accueil et suivi des porteurs de projets innovants en pépinière d'entreprise.		
OBJET DE LA DEMANDE	En 2015, l'action du CEEI-Provence s'articulera autour de six axes, les quatre premiers concernant directement le cœur de métier, et les deux derniers, hors cœur de métier : 1) <u>L'occupation</u> : Les actions menées dans ce registre porteront sur le taux d'occupation, les critères d'éligibilité, les entreprises du secteur de l'environnement, le sourcing et les partenariats, le comité d'agrément, la durée d'hébergement 2) <u>L'accompagnement des entreprises</u> : L'accent sera mis sur la méthodologie d'accompagnement, le parrainage, les formations pour les entreprises, l'accompagnement en propriété intellectuelle, la formation des chargés d'affaires, le co-accompagnement avec l'incubateur de la Belle de Mai, l'instruction des dispositifs d'accompagnement PTR, ARDAN, DAP 3) <u>Les animations</u> : Pour 2015, sont envisagés des conférences bimensuelles, des réunions mensuelles du cercle des entrepreneurs, des manifestations conviviales (apéro-buffets d'accueil), des petits-déjeuners avec les partenaires 4) <u>La Communication</u> : Outre les moyens de communication déjà mis en œuvre, 2015 sera l'année de l'achèvement de la refonte du site Internet commencée en 2014 5) <u>Les programmes européens</u> : Poursuite et achèvement en 2015 du programme STS Med commencé en 2013 et du programme Net Kite commencé en 2014 6) <u>Le carrefour de l'innovation</u> : le CEEI Provence projette en 2015, en lien avec la future ouverture du lieu intitulé « Carrefour de l'Innovation », de spécifier l'ensemble des services qui seront proposés par les deux communautés (Le Fablab d'Aix et les coworkers) qui animeront l'espace		
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 70.000 € CG13 = 200.000 € SMA = 38.000 €		
DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	563.856 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	681.541 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	20.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	50.000 €
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	18.000 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	20.000 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	3,19 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	2,93 %
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	20.108 € au 31/12/2014		
MOYENS HUMAINS	7 CDI		
LOCAUX	1872 m2 mis à disposition par le Syndicat Mixte de l'Arbois Loyer/an : 26.811 € Charges/an : 13.833 €		

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	01.01.2015
Lieu(x) de réalisation	Territoire CPA
Contenus et objectifs de l'action	Accompagnem ^t , Hébergem ^t Porteurs de projets Inn
Public(s) ciblé(s)	Porteurs de projets, créateurs d'ent, Entreprises
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	12 mois
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription :€)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	246 860
Achats	28300	Vente	230 860
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	16000
Services extérieurs	119 160	Subventions demandées :	328000
Locations	45040	Etat (à détailler)	
Entretien	66830	Région (s)	70000
Assurances	7290	Département (s)	200000
Autres Services extérieurs	35940	Commune (s)	38000
Honoraires	9180	Communauté du Pays d'Aix	20000
Publicité	11570	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	15 190	Fonds Européens	
Charges de personnel	334 151	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts	228 870	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel	65 281	Autofinancem ^t autres	11004
Autres frais généraux	46306	actions	
TOTAL CHARGES :	563856	TOTAL PRODUITS :	563856

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 20000 € représente 3,55 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence
Le 24/11/2014

Cachet de l'Association :

C.E.E.I. Provence
Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation
Mullipolaire des Bouches-du-Rhône
Domaine du Petit Arbois - B.P. 85
13545 AIX-EN-PROVENCE Cedex 4

9

DOSSIER N° 2015-494	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 108788	25 mars 2015	09 avril 2015	
COUVEUSE INTERFACE			
PRÉSIDENT	Monsieur Patrick TORRE		
SIÈGE	MARSEILLE		
OBJET STATUTAIRE	Créée en 1999, la couveuse Interface a pour objet de permettre à des demandeurs d'emploi à la recherche d'une autonomie de se préparer et tester la viabilité économique de leur projet, ainsi que se former au métier de chef d'entreprise		
OBJET DE LA DEMANDE	Sur 2015, la couveuse souhaite poursuivre l'action qu'elle a engagée depuis 2007 sur le territoire de la CPA, laquelle consiste à permettre aux porteurs de projet de bénéficier : - d'un hébergement juridique afin de tester la viabilité économique de leur projet - d'un accompagnement personnalisé, afin d'apprendre à exercer le métier de chef d'entreprise - de formations spécifiques sur les thèmes : comptabilité et gestion, outils comptables, commercial et communication, juridique, fiscalité et social - d'une mise en réseau à travers des ateliers d'échanges et thématiques animés par - des intervenants extérieurs sur la création d'entreprise - d'un suivi administratif et comptable assuré par la couveuse - d'un suivi post création sur 12 mois Sur 2015, la couveuse Interface souhaite en outre développer l'approche filière : - D'une part, la filière des services à la personne en proposant aux entrepreneurs à l'essai de s'approprier le métier de chef d'entreprise dans ce secteur au travers d'un accompagnement et de formations spécifiques « services à la personne » (réglementation du secteur, marketing des services, bonnes pratiques pour réussir, élaboration du dossier de demande d'agrément)) - D'autre part, la filière des métiers du patrimoine, de l'ingénierie et du bâtiment en offrant aux porteurs de projet la possibilité de tester leur activité tout en bénéficiant de l'assurance décennale bâtiment et de celle de bureau d'études, ainsi que de formations spécifiques BTP ingénierie. Concernant l'antenne d'Aix-en-Provence, son objectif sur l'année est : - d'accueillir 40 porteurs de projet - d'accompagner 20 entrepreneurs à l'essai - d'aboutir à 10 créations d'activité et à 15 sorties positives		
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 15.000 € CG13 = 5.000 €		
DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	43.000 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	42.000 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	14.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	15.000 €
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	10.000 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	10.000 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	23,26 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	23,81 %
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	32.050,28 € au 31/10/2014		
MOYENS HUMAINS	9 CDI		
LOCAUX	100 m² Loyer/an : 13.600 € Charges/an : 4.404 €		

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	01/01/2015
Lieu(x) de réalisation	20 ROUTE DE GALICE 13090 AIX EN PROVENCE
Contenus et objectifs de l'action	
Public(s) ciblé(s)	DEMANDEURS D'EMPLOI - BENEFICIAIRES RSA - ETUDIANTS
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	TOUTE L'ANNEE
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	298	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
Services extérieurs	3106	Subventions demandées :	
Locations	1589	Etat (à détailler)	
Entretien	673	Région (s) SERVICE EMPLOI	15000
Assurances	844	Département (s) CONSEIL GENERAL	5000
Autres Services extérieurs	2949	Commune (s)	
Honoraires	776	Communauté du Pays d'Aix	14000
Publicité	388	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	1785	Fonds Européens	
Charges de personnel	34707	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts	23137	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel	11570	PARA LE GESTION ET PARTICIPATION	9000
Autres frais généraux	1940		
TOTAL CHARGES :	43000	TOTAL PRODUITS :	43000

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :
 La subvention demandée à la CPA de 14000...€ représente 32,56% du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à... Marseille...
 Le 26.11.2014

Cachet de l'Association :

COUVEUSE INTERFACE
 5, rue Gilbert Dru
 13002 MARSEILLE
 Tél. 04 91 90 88 66 - Fax 04 91 91 49 27
 Email : couveuse-interface@orange.fr

9

DOSSIER N° 2015-627	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 6013	25 mars 2015	09 avril 2015	
SUD LUBERON INITIATIVE			
PRÉSIDENT	Monsieur Franc ASTIE		
SIÈGE	PERTUIS		
OBJET STATUTAIRE	Créée en 1996, cette association a pour objet de déceler et favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités, de biens ou de services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement de TPE ou PME.		
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'attribution de prêts d'honneur , afin de soutenir l'initiative créatrice d'emplois sur la commune de Pertuis. En 2015, elle prévoit d'attribuer : • 28 prêts d'honneur pour un montant total de 112.000 € • 12 prêts NACRE pour un montant de 60.000 € • 5 prêts à la création d'entreprise Ces aides devraient créer ou maintenir une cinquantaine d'emplois sur le territoire du Sud Luberon. Le salarié de l'association fera le suivi des entreprises aidées pendant toute la durée de remboursement du prêt. 1/3 minimum des entreprises financées bénéficieront d'un parrainage complémentaire au suivi. Par ailleurs, l'association continuera à : - renforcer ses partenariats locaux (banques, Pôle Emploi, structures d'accueil..) - participer aux forums relatifs à la création d'entreprise organisés sur son territoire - participer aux réunions de Initiative PACA, Initiative Vaucluse, - participer aux travaux de CREO 84 (réseau informel regroupant tous les organismes du Vaucluse oeuvrant dans la création d'entreprise) - sensibiliser les entreprises à la notion de développement durable et à la RSE - former son personnel (notamment via l'IRCE)		
AUTRES PARTENAIRES	PARTENAIRES PRIVES = 9.800 €		
DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	112.000 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	120.000 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	10.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	10.000 €
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	9.000 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	10.000 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	8,04 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	8,33 %
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	2.338,10 € au 31/10/2014		
MOYENS HUMAINS	1 CDI		
LOCAUX	48 m² Loyer/an:6.932€ Charges/an : 1.341 €		

Initiative Sud Luberon
 247 rue Louis Lumière
 ZAC Saint-Martin
 84120 PERTUIS

BUDGET ACTION 2015			
CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
Prêts d'honneur		Produits de l'activité	
28 prêts x 4000 €	112000	Retours sur prêts	92200
		Subventions Publiques	
		CAPA	10000
		Subventions privées	
		Crédit Agricole	4500
		BPPC	2300
		Société Générale	1000
		Caisse d'Epargne	2000
TOTAL	112 000 €	TOTAL	112 000 €

Le Président
 M. Franc ASTIE

Le Trésorier
 M. Henry RODRIGUEZ



INITIATIVE SUD LUBERON
 247, Rue Louis Lumière - ZAC Saint-Martin
 84120 PERTUIS
 Tél. : 04 90 09 57 52
 Fax : 04 90 79 24 55
 e-mail : david.sh@wanadoo.fr

DOSSIER N° 2015-996	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N° 5150	25 mars 2015	09 avril 2015	
COMITE DE BASSIN D'EMPLOI SUD LUBERON (CBE SUD LUBERON)			
PRÉSIDENT	Monsieur Patrick MIGUET		
SIÈGE	PERTUIS		
OBJET STATUTAIRE	Cette association créée en 1982 a pour objet de susciter et soutenir toutes les initiatives locales en faveur de l'emploi (économiques, sociales, publiques, privées). Il s'efforce d'articuler les logiques liées aux activités économiques, à l'aménagement du territoire et au potentiel humain sur lequel se fonde l'identité du Sud Luberon.		
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'animation économique locale articulée autour de 8 types d'actions : 1) Relance des porteurs 2014 et créateurs depuis 2005 pour connaître le taux de survie des entreprises et améliorer la connaissance et la lisibilité du bassin d'emploi 2) Rencontres thématiques de soutien post création pour aider les créateurs/repreneurs de TPE à passer le cap délicat des cinq premières années d'activité (6 petits-déjeuners prévus en 2015) 3) Action de sensibilisation sur les nouveaux statuts d'entreprise EIRL et autoentrepreneur (avantages et limites de ces statuts) 4) Actualisation, amélioration et diffusion du fichier des entreprises et des données socio-économiques du bassin d'emploi Sud Luberon/Val de Durance 5) Animation pour les publics fragiles : réunions thématiques sur les publics rencontrant des difficultés de retour à l'emploi, vaincre les inégalités et l'exclusion 6) Organisation des « Repas des créateurs » pour permettre aux créateurs d'entreprises récentes de discuter et résoudre les problèmes liés à leur activité 7) Actions de sensibilisation des entreprises du territoire à la RSE (responsabilité sociétale) : Mise en œuvre d'une charte « Entreprendre durablement en Luberon » 8) Formation renforcée aux outils de gestion de la TPE : parcours d'accompagnement collectif qui vise à renforcer les compétences de base pour le démarrage et le développement d'une activité		
AUTRES PARTENAIRES	ETAT = 10.500 € CR PACA = 22.000 € CG84 = 34.000 € COMMUNE = 6.000 €		
DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	94.500 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	91.508 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	22.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	22.000 €
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	14.000 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	15.000 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	14,81 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	16,39 %
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	1.952,68 € au 31/12/2014		
MOYENS HUMAINS	6 CDI + 2 CDD		
LOCAUX	120 m² Loyer/an : 12.000 €		

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée
1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année

Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Janvier 2015
Lieu(x) de réalisation	Canton de Cadenet et de Pertuis et Communes du Val de Durance
Contenus et objectifs de l'action	Animation économique du territoire
Public(s) ciblé(s)	Tout public – Principalement DE et bénéficiaires des minimas sociaux
Nombre de participants / exposants	Tout public – Principalement DE et bénéficiaires des minimas sociaux
Nombre de spectateurs / visiteurs	Tout public – Principalement DE et bénéficiaires des minimas sociaux
Durée de l'action	Toute l'année 2015
Entrées payantes	non (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	non (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	1 500	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
Services extérieurs	15 000	Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	10 500
Entretien		Région (s)	22 000
Assurances		Département (s)	34 000
Autres Services extérieurs	12 000	Commune (s)	6 000
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	22 000
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel	60 000	Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux	6 000		
TOTAL CHARGES :	94 500	TOTAL PRODUITS :	94 500

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de **22 000 €** représente **23 %** du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Pertuis, le 11 novembre 2014

Cachet de l'association :
Patrick MIGUET
 Président
 du Comité de Bassin d'Emploi
 du Sud Luberon

**Comité de Bassin d'Emploi
 du Sud Luberon**
 180, rue Philippe de Girard
 84120 PERTUIS
 Tél. 04 90 79 53 30 - Fax 04 90 09 69 01
 N° Siret 326 676 806 00069

Convention

CONVENTION D'OBJECTIFS N° 2015/05

ENTRE LES SOUSSIGNES :

L'E.P.C.I.

**La Communauté du Pays d'Aix
Direction des Interventions Economiques
Hôtel de Boadès – 8, place Jeanne d'Arc – CS 40868
13626 AIX-EN-PROVENCE cédex 1**

représenté par

**son Président, Madame Maryse JOISSAINS MASINI ou son
représentant, dûment habilité à signer la présente convention par
délibération N° 2015-BXXX du 09 avril 2015**

ci-après désigné

« la C.P.A. »

ET

l'Association
sise

**VITROPOLE ENTREPRENDRE
100, boulevard de l'Europe
13127 VITROLLES**

représentée par

son Président, Monsieur Guy PARTAGE

ci-après désignée

« l'association »

- VU le Code général des Collectivités Territoriales
- VU l'article 10 de la loi N°2000-321 du 12 avril 2000 relative à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
- VU le décret N° 2001-41 du 12 janvier 2001 fixant le montant en euros de la subvention reçue à partir duquel les associations sont soumises à certaines obligations,
- VU le décret 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321,
- VU l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte-rendu financier prévu par l'article 10 de la loi n° 2000-321,
- VU la délibération N° 2010-A099 du 24 juin 2010 définissant de nouveaux critères d'attribution de subvention aux partenaires économiques,
- VU la demande de l'association enregistrée au guichet unique sous le N° 2015-786
- VU la délibération N° 2015-BXXX du Bureau communautaire du 09 avril 2015 autorisant le versement de la subvention attribuée à l'association pour la réalisation du programme d'actions faisant l'objet de la présente convention,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

La présente convention s'inscrit dans le cadre de la politique de subvention mise en place par la C.P.A. en faveur des acteurs associatifs qui contribuent au développement économique de son territoire.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet d'établir un cadre conventionnel entre la CPA et l'association « Vitropole Entreprendre » et de fixer les obligations respectives des deux parties.

ARTICLE 2 : OBJET DE LA SUBVENTION

La Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'engage à subventionner l'association « Vitropole Entreprendre » pour la réalisation du programme d'actions qu'elle met en œuvre, afin de dynamiser et de développer l'activité économique du territoire vitrollais, à savoir notamment :

- « Le rendez-vous des entrepreneurs de Vitrolles » programmé le 16 avril 2015, qui permettra à plus de 60 entreprises d'exposer leurs produits et/ou savoir-faire aux décideurs économiques du territoire
- « La journée RSE », en septembre 2015, afin de présenter aux entreprises les modes de transport doux, de promouvoir le covoiturage, l'utilisation des transports en commun, de les sensibiliser aux économies d'énergie, au tri des déchets.
- Les soirées d'accueil des entreprises nouvellement installées sur le territoire
- « La journée emploi formation » en février 2015 : présentation des métiers en tension et des services publics de l'emploi, des dispositifs d'aide à l'embauche et de financement de la formation des salariés
- « La journée en faveur de la réinsertion des personnes handicapées » en juin 2015
- Les soirées festives : cérémonie des vœux, soirée d'été
- Les réunions thématiques, les déjeuners business mensuels
- Les actions en faveur de l'emploi, la formation et la création d'entreprise : diffusion des offres d'emploi auprès des services publics de l'emploi et des CV des demandeurs d'emploi auprès des entreprises, participation aux salons de l'emploi, visites d'entreprises pour les scolaires...
- Les actions en faveur de la pratique du sport en partenariat avec Vitrosports
- Le lancement d'un magazine trimestriel, afin d'informer les entreprises sur la vie économique du territoire

L'association « Vitropole Entreprendre » s'engage, quant à elle, à mobiliser tous les moyens nécessaires à la bonne réalisation de ces actions.

ARTICLE 3 : COUT DE L'ACTION ET PARTICIPATION DE LA C.P.A.

Le coût total prévisionnel du projet objet de l'article 2 est d'un montant de 206.753 € pour la période couverte par la présente convention.

La participation de la Communauté du Pays d'Aix est d'un montant maximal de 30.000 €, soit 14,51 % du coût total prévisionnel.

Ce montant est prévisionnel dans la mesure où il peut varier en fonction des réalisations :

- Si le montant des dépenses afférentes à l'action conventionnée est supérieur au montant prévisionnel, la participation de la C.P.A. ne sera pas réévaluée.
- A contrario, s'il est inférieur au montant prévisionnel, la participation de la C.P.A. sera recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées sur le montant des dépenses prévisionnelles.

Seront prises en compte dans le cadre de la présente convention les dépenses réalisées entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2015.

ARTICLE 4 : MODALITES DE PAIEMENT

La participation de la Communauté du Pays d'Aix fera l'objet de deux versements :

- **Un acompte de 70 %** du montant prévisionnel de la subvention, après le vote de la délibération y afférente par l'assemblée délibérante de la C.P.A. et la signature de la présente convention ;
- **Le solde**, après production :
 - du compte de résultat intermédiaire de l'association, signé et certifié par le Président et le Trésorier de l'association.
Ce compte de résultat sera établi dans la même forme que le budget prévisionnel de l'association. Il prendra en compte les recettes et les dépenses réelles afférentes au fonctionnement de l'association.
 - d'un bilan qualitatif et quantitatif des actions réalisées,
 - des derniers bilan et compte de résultat du dernier exercice clôturé certifiés par un commissaire aux comptes ou un expert comptable.

Les versements seront effectués sur le compte n° 30077/04298/10032200200/92 ouvert auprès de la Société Marseillaise de Crédit par l'association.

ARTICLE 5 : CONTROLE ET SUIVI

Six mois au plus tard après l'échéance de la convention, l'association s'engage à produire un bilan financier, qualitatif et quantitatif, attestant notamment la réalisation du plan de financement.

Si ce bilan final de l'action fait apparaître un trop-perçu de la C.P.A. au regard des dépenses totales réalisées et du plan de financement, un titre de perception sera émis à l'encontre de l'association pour le reversement des sommes indûment perçues.

L'association s'engage à :

- produire sur simple demande de la C.P.A. tout document justificatif des coûts réels encourus et effectivement payés, ainsi que tout document nécessaire au suivi et à l'évaluation des actions subventionnées,
- accepter le contrôle de la Communauté du Pays d'Aix ou des personnes qu'elle pourra désigner à cet effet ; ce contrôle pourra notamment porter sur les pièces justificatives des dépenses,
- reverser à la Communauté du Pays d'Aix la subvention, ou la partie de celle-ci, qui n'aura pas été employée en vue de l'objet prévu pour son attribution dans l'année suivant celle de cette attribution ou dans les délais impartis pour son utilisation.

ARTICLE 6 : PUBLICITE - COMMUNICATION

L'association s'engage à :

- apposer le logo de la Communauté du Pays d'Aix sur l'ensemble des supports de communication liés à la réalisation de l'opération visée à l'article 2 de la présente convention
- respecter la charte de communication établie par la Direction de la Communication de la C.P.A. (Tél : 04.42.93.85.54.)
- faire valoir la participation de la C.P.A. dans l'ensemble de sa production de communication
- transmettre à la Direction des Interventions Economiques de la C.P.A. un original ou une copie/photographie des supports de communication permettant d'établir la réalité de cette mise en valeur.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITE

Aucune action réalisée par l'association, qu'elle soit ou non visée au titre de la présente convention, ne pourra à quelque titre que ce soit, engager la responsabilité de la C.P.A.

Par ailleurs, pour réaliser les différentes actions objet de la présente convention, l'association devra être assurée civilement pour l'ensemble des dommages qui pourraient être causés du fait de ses interventions.

De manière générale, l'association devra se trouver en situation régulière au regard des organismes sociaux et fiscaux, ainsi que des dispositions législatives et réglementaires concernant le personnel, notamment en matière salariale.

ARTICLE 8 : REVERSEMENT, RESILIATION ET LITIGES

En cas de non-respect des clauses de la présente convention et en particulier de la non-exécution totale ou partielle de l'opération, de l'utilisation des fonds non conforme à l'objet de la présente convention ou de refus par l'association de se soumettre aux contrôles, le versement de l'aide sera interrompu et le remboursement partiel ou total des sommes versées exigé.

Le remboursement des sommes versées sera notamment exigé, si les documents listés à l'article 5 ne sont pas produits **six mois au plus tard après l'échéance de la convention**, ou s'il s'avère après un contrôle d'une instance communautaire, que les pièces justificatives produites par l'association sont non fondées.

L'association qui souhaite abandonner son projet peut demander la résiliation de la convention. Elle s'engage à procéder au reversement des sommes indûment perçues dans les plus brefs délais et au plus tard dans le mois qui suit la réception du titre de perception.

En cas de contentieux portant sur l'application des termes de la convention, les parties conviennent de s'en remettre au tribunal administratif compétent.

ARTICLE 9 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter de la signature de la présente convention et se termine le 31 décembre 2015.

Fait à Aix-en-Provence, le
en deux exemplaires originaux.

En application de la délibération
N° 2015-BXXX du Bureau Communautaire
du 09 avril 2015

Pour la Communauté du Pays d'Aix
Le Président ou son représentant

Pour l'association Vitropole Entreprendre
Le Président

OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Attribution de subventions aux associations à caractère économique

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014, modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



15 AVR. 2015